



# **RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE AU 30 JUIN 2013**

# TABLE DES MATIÈRES

## Rapport de gestion intermédiaire

PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION.....	1
MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	1
STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION.....	1
LES FAITS SAILLANTS.....	2
FINANCEMENT.....	3
TRAVAUX D'EXPLORATION.....	3
PERMIS ET AUTORISATIONS.....	3
INGÉNIERIE.....	5
COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS.....	5
STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION.....	6
FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION.....	7
INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION.....	9
RÉSULTATS D'EXPLOITATION.....	9
SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT.....	10
DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES.....	11
ARRANGEMENT HORS BILAN.....	11
TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES.....	11
INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION.....	13
RISQUES ET INCERTITUDES.....	13
NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR.....	13
ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE.....	13
INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE.....	13

# RESSOURCES STRATECO INC.

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

### PORTÉE DE L'ANALYSE FINANCIÈRE DE LA DIRECTION

L'analyse qui suit doit se lire en parallèle avec les états financiers annuels de Ressources Strateco inc. (« la Société ») pour les exercices clos les 31 décembre 2012 et 2011 ainsi que les états financiers intermédiaires condensés non audités pour les trimestres clos les 30 juin 2013 et 2012. Les états financiers intermédiaires condensés non audités pour le trimestre clos le 30 juin 2013 et les données comparatives ont été établis conformément aux IFRS s'appliquant à la préparation d'états financiers intermédiaires incluant IAS 34, *Information financière intermédiaire*. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

### MISE EN GARDE RELATIVE AUX ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les sections de ce rapport de gestion portant sur la stratégie et le plan d'action de la Société, ses activités d'exploration et reliées à l'information financière qui reflètent les attentes actuelles de la Direction renferment des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés doivent être interprétés selon le contexte, particulièrement les énoncés qui reflètent les opinions, les estimations et les attentes de la Société face aux événements et aux résultats futurs. Ces énoncés prospectifs dépendent d'un certain nombre de facteurs et comportent certains risques et incertitudes et il n'y a aucune garantie que ces énoncés s'avéreront exacts. Les facteurs pouvant faire varier de façon importante les résultats, les activités et les événements futurs par rapport aux attentes exprimées expressément ou implicitement dans ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, la volatilité du prix de l'uranium, les risques liés à l'industrie minière, les incertitudes relatives à l'estimation des ressources minérales, les besoins additionnels de financement et la capacité de la Société à obtenir ces financements ainsi que les conséquences résultant des délais importants et imprévus reliés à l'obtention d'un certificat d'autorisation provincial requis pour la poursuite des activités pour lequel la Société a dû entreprendre des procédures judiciaires dont les conclusions demeurent incertaines. Ces risques et incertitudes sont décrits dans le présent rapport de gestion et dans la notice annuelle déposés sur SEDAR.

### STATUTS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

La Société a été constituée en corporation en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, par statuts de constitution datés du 13 avril 2000.

Les activités de la Société portent essentiellement sur l'exploration de propriétés minières en vue de leur exploitation commerciale. La Société n'exploite présentement aucune propriété minière. La Société détient dans son portefeuille un intérêt de 100 % dans quatre propriétés minières et des participations dans trois propriétés minières, toutes situées au Québec. Ces propriétés totalisent 939 titres miniers pour une superficie de 49 500 hectares (495 km<sup>2</sup>). La Société concentre tous ses efforts à l'avancement du projet Matoush. À l'exception de certains projets situés dans le bassin d'Athabasca en Saskatchewan, le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec, peut être considéré un des projets d'exploration ayant les plus fortes teneurs uranifères au monde. Au 30 juin 2013, l'objectif de la Société est le maintien des installations du camp Matoush et d'acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet Matoush à la suite des événements décrits ci-après dans le présent rapport de gestion.

La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités et, malgré le fait qu'elle y soit parvenue dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

### LE MARCHÉ DE L'URANIUM

Depuis le début des années 2000, le marché de l'uranium a pris beaucoup d'envergure en raison des avantages qui en découlent et des besoins enregistrés dans de nombreux secteurs d'activités. La demande croissante d'énergie, notamment des pays émergents tels que la Chine et l'Inde, les enjeux environnementaux ainsi que la disponibilité de la ressource pour une exploitation à grande échelle sont quelques facteurs qui expliquent la reprise du marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium est passé d'environ 10 \$ US / livre, en 2002, à un sommet de 137 \$ US / livre, en 2007.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

Les événements de Fukushima au Japon, survenus le 11 mars 2011, ont toutefois affecté le marché de l'uranium. Le prix « spot » de l'uranium de même que tous les indices des sociétés uranifères ont connu une baisse importante. Il s'en est suivi une période d'incertitude notamment liée à la fin du programme nucléaire allemand et à la possibilité que le Japon ne redémarre pas ses réacteurs. Au cours de l'année 2012, le prix « spot » de l'uranium se maintenait autour de 48 \$ US / livre, alors que le prix à long terme se situait autour de 60 \$ US / livre. Au cours du deuxième trimestre de l'année 2013, le prix « spot » de l'uranium était d'environ 40 \$ US / livre.

De nombreux analystes sont pourtant optimistes quant à l'avenir du marché de l'uranium. Malgré les récessions financières et les événements de Fukushima, la demande énergétique continue de croître. Les besoins en énergie sont tels que les projets d'énergie nucléaire se développent à travers le monde. De nombreux pays comme la Chine, le Royaume-Uni, l'Inde, la Russie, les États-Unis, la Corée du Sud et les Émirats arabes unis prévoient l'expansion de leur capacité nucléaire. Même le Japon planifie le redémarrage de certains de ses réacteurs. Une augmentation de 22 % de la demande en uranium est prévue d'ici 2020 et de 52 % d'ici 2030 (UxC, 2012).

Il y a 432 réacteurs nucléaires à travers le monde (juillet 2013) répartis dans une trentaine de pays et plus de 65 réacteurs sont en construction dans 13 pays, principalement en Asie. La Chine opère actuellement 17 réacteurs, 28 sont en construction et 53 autres sont prévus. En Russie, 10 réacteurs sont actuellement en construction, alors que 24 autres sont planifiés. L'Inde a prévu augmenter sa capacité nucléaire avec l'ajout de près de 30 réacteurs d'ici 20 ans. À cet effet, l'Accord de coopération nucléaire, qui sera mis en œuvre entre le Canada et l'Inde, permettra au Canada d'exporter, entre autres, de l'uranium en Inde pour la première fois depuis 1976. Au total, la construction de 164 réacteurs nucléaires est prévue au cours des prochaines années (World Nuclear Association, avril 2013).

Les pays qui ont mis fin à leur programme nucléaire à la suite des événements survenus au Japon représentent un faible pourcentage de la demande mondiale en énergie nucléaire. Le nombre de réacteurs nucléaires en construction n'a jamais été aussi élevé que depuis le développement rapide connu dans les années 1980. Le nucléaire est donc toujours d'actualité et les années à venir sont prometteuses.

### LES FAITS SAILLANTS

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2013, la Société a mis tous ses efforts dans la poursuite des procédures judiciaires concernant le projet uranifère Matoush, dans lequel elle a investi plus de 120 millions de dollars. Toutes les autorisations requises, dont celle du comité d'examen fédéral, du ministre fédéral de l'Environnement, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (« CCSN ») et une recommandation positive du comité d'examen provincial, ont été obtenues après un processus d'examen excessivement rigoureux et une série d'audiences publiques. La décision du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (« MDDEFP ») est la seule qui demeure à être rendue en vue de la réalisation du projet.

Au cours du premier semestre 2013, la Société a toutefois été dans l'obligation d'instituer une série de mesures destinées à faire valoir ses droits et protéger ceux de ses actionnaires en raison, entre autres, d'une très longue attente de plus de 18 mois pour obtenir la décision du ministre du MDDEFP quant à l'autorisation provinciale requise en vue de la réalisation du programme d'exploration souterraine du projet Matoush et à la suite de l'annonce, le 28 mars 2013, du moratoire imposé sur l'émission de certificat d'autorisation pour les projets uranifères au Québec.

Par ailleurs, le 15 mai 2013, la Société a annoncé qu'elle a dû déprécier un montant de 87 241 070 \$, en date du 31 mars 2013, à la suite de la décision du ministre du MDDEFP de ne pas émettre de certificat d'autorisation pour le projet uranifère Matoush avant que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (« BAPE ») n'ait rendu son rapport sur la filière uranifère au Québec.

D'autre part, la Société a tenu, le 29 mai 2013, son assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires. À cette occasion, le conseil d'administration de la Société a reçu un fort appui des actionnaires; le mandat des administrateurs a été reconduit avec une moyenne de 98,8 % d'appui. Ces résultats témoignent d'une grande confiance des actionnaires envers le conseil d'administration et démontrent que les actions entreprises jusqu'à maintenant sont fortement supportées et encouragées.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

### FINANCEMENT

Au cours du premier et du deuxième trimestre 2013, la Société n'a conclu aucun placement privé à base d'actions ordinaires ou d'autres types d'entente de financement.

Le 12 août 2013, la Société a clôturé un placement privé avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group, sans l'entremise d'un courtier, totalisant 16 446 389 actions à un prix de 0,05 \$ l'action pour un produit brut de 822 319 \$. Sentient Executive GP IV, Limited, a reçu 328 927 actions additionnelles évaluées à 16 446 \$ représentant 2 % du produit brut du placement à titre de frais de transaction.

Le produit du financement sera utilisé par la Société, notamment, pour la poursuite des procédures judiciaires entamées dans le cadre du projet uranifère Matoush afin d'obtenir le dernier certificat d'autorisation provincial nécessaire pour commencer la phase d'exploration souterraine.

### TRAVAUX D'EXPLORATION

Monsieur Jean-Pierre Lachance, vice-président exécutif & exploration et relations avec les communautés de la Société remplit les conditions et est reconnu comme une personne qualifiée selon les dispositions du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers L.R.Q. c. v-1.1, r.15*. Monsieur Lachance a supervisé l'établissement des renseignements constituant le fondement de l'information technique et a approuvé l'information. M. Lachance a vérifié les données sur lesquelles reposent les renseignements ou l'information écrite ci-après, en utilisant un processus lui permettant de confirmer que les données ont été produites selon les procédés appropriés, qu'elles ont été correctement transcrites à partir de la source originale et qu'elles peuvent être utilisées.

#### PROJET MATOUSH

*(Composé des propriétés Matoush, Matoush Extension, Eclat et Pacific Bay-Matoush)*

Le projet Matoush, situé dans les monts Otish au nord du Québec à environ 275 km au nord de Chibougamau, est constitué des propriétés Matoush, Matoush Extension et Eclat, toutes détenues à 100 % et de la propriété Pacific Bay-Matoush sur laquelle la Société a un intérêt indivis de 60 %. Le projet Matoush comprend actuellement 590 titres miniers sur une superficie totalisant 31 195 hectares (312 km<sup>2</sup>).

Il n'y a pas eu de travaux d'exploration sur le terrain au cours du deuxième trimestre de l'année 2013. Par ailleurs, l'ensemble des rapports pour le dépôt des travaux d'exploration statutaires a été complété.

### PERMIS ET AUTORISATIONS

#### PROCÉDURES JUDICIAIRES

Depuis le mois d'août 2011, la Société est dans l'attente de la décision du ministre du MDDEFP quant à l'octroi du certificat d'autorisation pour le programme d'exploration souterraine du projet Matoush. La décision du ministre est la seule qui demeure à être rendue en vue de la réalisation du projet. La Société a reçu toutes les autres autorisations nécessaires, dont celle du comité d'examen fédéral, du ministre fédéral de l'Environnement, de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et une recommandation positive du comité d'examen provincial (« COMEX »). De plus, depuis le début du processus d'autorisation du projet Matoush, la Société a obtenu, au niveau provincial seulement, plus d'une vingtaine d'attestations, de certificats, d'autorisations et de baux.

En raison de l'écoulement du temps et de l'absence de décision de la part du ministre du MDDEFP, la Société a transmis à ce dernier, le 13 novembre 2012, une lettre par laquelle elle lui demandait de rendre une décision en égard de l'autorisation relative au projet Matoush, et ce, avant le 28 novembre 2012. Aucune décision n'a été rendue.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

Après plus de 18 mois d'attente et face à l'absence de décision, la Société a déposé, le 17 janvier 2013, une requête en *mandamus* et jugement déclaratoire à la Cour supérieure du Québec (« Cour ») visant, entre autres, à ce que le ministre du MDDEFP rende une décision.

La Société, par sa requête, sollicite une décision relative au prononcé d'une autorisation du ministre du MDDEFP, conformément à l'article 164 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*. De plus, en ce qui concerne la requête pour le jugement déclaratoire, la Société demandait au juge de déclarer nulle et de nul effet une des conditions énoncées dans le rapport du COMEX ayant pour effet de déléguer un pouvoir du gouvernement provincial à un tiers en exigeant la ratification d'une entente écrite sur l'acceptabilité sociale.

La Société a ensuite déposé, le 7 février 2013, dans le cadre de la requête en *mandamus* et jugement déclaratoire, une demande de gestion particulière de sa cause afin que le Juge en chef associé de la Cour désigne un juge qui aura la charge d'assurer le bon déroulement de l'instance. Cette demande a été accueillie favorablement; l'honorable juge Danielle Blondin a été nommée à cet effet.

Le 20 mars 2013, lors de la première séance de gestion de sa requête en *mandamus* et jugement déclaratoire tenue à Québec, la Société a informé la Cour de sa décision d'amender sa procédure afin que sa requête soit uniquement limitée à la demande de *mandamus*. Cette décision a été prise afin d'accélérer le processus judiciaire.

Le 28 mars 2013, le ministre du MDDEFP a annoncé la réalisation d'études sur la filière uranifère en vue de confier un mandat au BAPE. Ce mandat, prévu à l'automne prochain, porterait sur les impacts environnementaux et sociaux de l'exploration et de l'exploitation de cette filière au Québec. Le ministre a également tenu à préciser que, d'ici à ce que le BAPE dépose son rapport, aucun certificat d'autorisation ne serait émis pour des projets d'exploration et d'exploitation d'uranium sur l'ensemble du territoire québécois.

Cette annonce a profondément choqué la Société, d'autant plus que la Direction en a été avisée par le ministre moins de deux heures avant l'annonce publique, alors que certains groupes de pression en ont été informés avant la Société. À la suite du moratoire imposé par le ministre, la Société a amendé sa requête en *mandamus*; la Société a déposé, le 22 avril 2013, de nouvelles requêtes à la Cour et transmis une mise en demeure au gouvernement du Québec.

Dans un premier temps, la Société a signifié au MDDEFP une mise en demeure en dommages et intérêts pour un montant initial de 16 000 000 \$. Cette somme représente la perte de capitalisation boursière enregistrée au 1<sup>er</sup> avril 2013 depuis l'annonce du ministre du MDDEFP.

La Société, par l'entremise de ses procureurs, a avisé le ministre du MDDEFP qu'elle le tenait responsable des dommages subis en raison des fautes commises jusqu'à maintenant et qu'elle avait déjà transmis les instructions nécessaires afin qu'une procédure judiciaire soit instituée en vue d'obtenir des dommages compensatoires et punitifs.

La Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures s'il advenait que des délais indus dont elle est victime se poursuivent et entraînent la perte irrémédiable du projet Matoush. Dans de telles circonstances, une somme additionnelle s'ajouterait à la réclamation. Celle-ci viserait alors à compenser la perte de la valeur du projet, dont le montant reste à être déterminé, de même que la perte de plus de 120 000 000 \$ investis jusqu'à présent.

Dans un deuxième temps, la Société a amendé sa requête en *mandamus* qui, à l'origine, demandait à la Cour d'ordonner au ministre de rendre une décision au sujet du certificat d'autorisation. La Société demande maintenant au tribunal qu'il ordonne au ministre d'émettre le certificat d'autorisation.

Dans un troisième temps, la Société a demandé au tribunal qu'il émette une ordonnance de sauvegarde. La Société est d'avis que notamment par sa position exprimée dans son communiqué du 28 mars 2013 ainsi que dans ses déclarations publiques subséquentes, le gouvernement a rompu l'équilibre existant entre les parties. L'effet est tel que, sans l'obtention rapide d'une mesure de sauvegarde et de redressement, la Société ne pourra vraisemblablement maintenir en place les installations du camp Matoush et acquitter les dépenses essentielles à la viabilité du projet jusqu'au prononcé d'un jugement par le tribunal. Compte tenu des circonstances, la Société a pris les mesures qui

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

s'imposent afin de réduire, au maximum, ses dépenses et tenter de conserver la viabilité du projet jusqu'au jugement final.

Considérant l'urgence de la situation, la balance des inconvénients, le fait qu'un préjudice grave et irréparable sera causé à la Société et l'apparence d'illégalité de la position du gouvernement, la Société a demandé à la Cour d'ordonner au gouvernement de verser une somme variant de 420 000 \$ à près de 800 000 \$ le dernier jour de chaque mois à compter du 31 mai 2013 et ce, jusqu'au 30 septembre minimalement. Ces montants correspondent au manque à gagner entre les liquidités disponibles de la Société et les montants nécessaires à l'acquittement des dépenses essentielles visant à assurer la viabilité du projet Matoush. Les audiences pour la sauvegarde ont eu lieu les 13 et 14 juin à la Cour supérieure du Québec.

Suite à ces audiences, la Société a reçu, le 21 juin 2013, un avis préalable du ministre du MDDEFP indiquant qu'il entendait « refuser de délivrer le certificat d'autorisation concernant le projet d'exploration souterraine sur la propriété Matoush » en raison de « l'absence d'une acceptabilité sociale suffisante ». Ce même avis préalable accorde à la Société un délai de 60 jours afin qu'elle présente au ministre ses « observations » quant à l'intention de ce dernier de refuser la délivrance du certificat d'autorisation recherché. Les faits invoqués par le ministre dans son avis préalable font totalement abstraction de sa décision précédente. La Société entend donner ses observations au ministre.

Le 5 juillet 2013, le ministre a présenté une requête en rejet des procédures en *mandamus* de la Société. La Société entend s'opposer vigoureusement à cette nouvelle démarche.

Le 31 juillet 2013, la Cour a rendu un jugement rejetant la requête de la Société pour obtenir une mesure de sauvegarde. L'un des motifs du jugement est que la Cour ne peut, à ce stade des procédures, présumer de la décision finale du dossier sur la requête principale en *mandamus*. De plus, la Cour a indiqué qu'un préjudice quantifiable en argent peut être indemnisé en dommages-intérêts et n'entraîne pas, en principe, un préjudice irréparable requis pour l'émission d'une ordonnance de sauvegarde. Elle ajoute, en citant un jugement de la Cour suprême du Canada, qu'un préjudice financier peut être de nature irréparable seulement dans le cas où la décision du tribunal a pour effet de faire perdre à une partie son entreprise, ou dans le cas où une partie peut subir une perte commerciale permanente.

La Société poursuivra les procédures judiciaires en cours et entend continuer à défendre vigoureusement l'intérêt de ses actionnaires.

## INGÉNIERIE

Étant donné que la Société n'avait toujours pas reçu, au cours du deuxième trimestre, le certificat d'autorisation du MDDEFP nécessaire pour commencer les travaux liés à la phase d'exploration souterraine du projet Matoush et puisque tous les efforts de la Société ont été mis sur les procédures judiciaires visant à obtenir cette autorisation, aucune étude ni aucuns travaux d'ingénierie n'ont été réalisés.

Depuis l'annonce du ministre du MDDEFP, le 28 mars 2013, le site du projet Matoush est en veille.

## COMMUNICATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS ET LES INVESTISSEURS

Le délai pour l'obtention du certificat d'autorisation du MDDEFP a obligé la Société à opérer à effectifs réduits; le personnel de la Société responsable des relations avec les communautés locales a dû être remercié. La Direction tient d'ailleurs à souligner leur grand dévouement envers le projet Matoush en plus de leurs compétences et leur excellent travail.

D'autre part, tout au long du deuxième trimestre, la Société s'est concentrée sur les procédures judiciaires qui visent notamment à protéger ses droits et ceux de ses actionnaires. La Société répond quotidiennement aux questions des actionnaires sur les procédures en cours. Toutes les nouvelles publiques relatives au projet Matoush et aux procédures judiciaires sont divulguées sur le site Web de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)).

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

Par ailleurs, la Société a tenu son assemblée annuelle générale et extraordinaire des actionnaires, le 29 mai 2013, à l'Hôtel Fairmont Le Reine Elizabeth de Montréal. À cette occasion, le conseil d'administration de la Société a reçu un fort appui des actionnaires; le mandat des administrateurs a été reconduit avec une moyenne de 98,8 % d'appui. Ces résultats témoignent d'une grande confiance des actionnaires envers le conseil d'administration et démontrent que les actions entreprises jusqu'à maintenant sont fortement supportées et encouragées. De plus, les actionnaires ont reconduit le régime des droits des actionnaires pour une période de trois ans.

Enfin, le conseil d'administration a procédé à la nomination d'un nouvel administrateur, le 9 juillet 2013, soit M. Charles Riopel. Ce dernier comble un poste disponible au sein du conseil d'administration de la Société. M. Riopel est membre de l'équipe d'investissement du The Sentient Group depuis 2012. Son expérience de plus de 20 ans dans le domaine de l'investissement bancaire et de gestion de projets dans le secteur minier sera un atout majeur pour le conseil d'administration de la Société.

### STRATÉGIE ET PLAN D'ACTION

Tant et aussi longtemps que la Société n'aura pas obtenu le certificat d'autorisation du MDDEFP, aucun travail ne peut être effectué sur le site du projet Matoush dans le cadre du programme d'exploration souterraine.

Depuis le début de l'année 2013, la Société concentre tous ses efforts sur la poursuite de la procédure du *mandamus* dans le but de faire valoir ses droits et de protéger ceux de ses actionnaires. En plus des démarches judiciaires déjà entamées, la Société entend réserver ses droits pour toutes réclamations futures et continuera d'informer les investisseurs sur les procédures judiciaires en cours.



# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

### FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de six mois close le 30 juin 2013	Matoush	Matoush	Eclat	Pacific	Mistassini	Total
	\$	Extension \$	\$	Bay- Matoush \$	\$	\$
Solde au début de la période	67 814 685	663 891	4 397 255	1 881 763	961 160	75 718 754
<b>Additions</b>						
Salaires, experts-conseils et sous-traitants	727 047	4 510	8 173	2 678	1 106	743 514
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	614 208	-	-	-	-	614 208
Forages	170 163	954	1 234	(14 040)	(5 418)	152 893
Transport et carburant	(69 860)	-	-	-	-	(69 860)
Service de premiers soins	123 032	-	-	-	-	123 032
Déplacement et hébergement	51 963	-	-	-	-	51 963
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	204 836	-	-	-	-	204 836
Fournitures et location d'équipement	117 331	-	-	-	-	117 331
Entretien d'équipements mobiles	7 106	-	-	-	-	7 106
Frais généraux	139 846	1 905	702	2 161	1 318	145 932
Environnement	35 254	-	-	-	-	35 254
Amortissement des immobilisations corporelles	358 181	-	-	-	-	358 181
	2 479 107	7 369	10 109	(9 201)	(2 994)	2 484 390
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(686 090)	(2 855)	(3 917)	3 566	1 160	(688 136)
	1 793 017	4 514	6 192	(5 635)	(1 834)	1 796 254
Dépréciation	(68 748 195)	(667 072)	(4 403 017)	(1 883 727)	(961 664)	(76 663 675)
Frais d'exploration et d'évaluation présentés à l'état des résultats	(816 920)	(1 333)	(430)	7 599	2 338	(808 746)
Variation nette	(67 772 098)	(663 891)	(4 397 255)	(1 881 763)	(961 160)	(75 676 167)
Solde à la fin de la période	42 587	-	-	-	-	42 587

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

### FRAIS D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION ET FOURNITURES D'EXPLORATION

Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration pour la période de six mois close le 30 juin 2012	Matoush	Matoush Extension	Eclat	Pacific Bay-Matoush	Mistassini	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de la période	55 312 433	519 013	4 387 900	1 865 637	950 164	63 035 147
<b>Additions</b>						
Experts-conseils et sous-traitants	1 115 293	35 799	12 130	19 101	881	1 183 204
Entretien des infrastructures, chemins d'accès, parc à carburant et autres	2 816 392	-	-	-	-	2 816 392
Forages	1 592 761	175 808	1 579	-	-	1 770 148
Géophysique	10 000	-	-	-	12 000	22 000
Transport et carburant	1 089 406	-	-	-	-	1 089 406
Service de premiers soins	230 955	-	-	-	-	230 955
Laboratoires et analyses	23 330	-	-	-	-	23 330
Déplacement et hébergement	247 431	4 000	-	-	-	251 431
Coûts reliés à la Commission canadienne de sûreté nucléaire	235 800	-	-	-	-	235 800
Frais de gestion	320 188	16 895	32	97	60	337 272
Fournitures et location d'équipement	322 501	-	-	-	-	322 501
Entretien d'équipements mobiles	8 983	-	-	-	-	8 983
Frais généraux	483 107	693	315	969	599	485 683
Environnement	275 679	-	-	-	-	275 679
Rémunération à base d'actions	117 484	-	-	-	-	117 484
Amortissement des immobilisations corporelles	1 173 449	-	-	-	-	1 173 449
	10 062 759	233 195	14 056	20 167	13 540	10 343 717
Crédits d'impôts remboursables relatifs aux ressources	(2 430 929)	(90 363)	(5 447)	(7 815)	(5 247)	(2 539 801)
<b>Augmentation nette</b>	7 631 830	142 832	8 609	12 352	8 293	7 803 916
Solde à la fin de la période	62 944 263	661 845	4 396 509	1 877 989	958 457	70 839 063

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

### INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Périodes de trois mois closes les 30 juin		Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2013	2012	2013	2012
	\$	\$	\$	\$
<b>Revenus financiers</b>	1 497	24 862	5 023	48 716
<b>Dépenses</b>				
Frais d'exploration et d'évaluation	(808 746)	-	(808 746)	-
Salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau	(332 375)	(477 292)	(729 822)	(1 049 306)
Rémunération à base d'actions	-	(219 175)	-	(223 531)
Charge de désactualisation relative aux billets convertibles et aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles et aux prêts à payer	(652 944)	(506 105)	(1 265 249)	(985 764)
Amortissement des immobilisations corporelles	-	(8 428)	(5 664)	(16 856)
Intérêts débiteurs et frais bancaires	(78 985)	(61 365)	(148 605)	(122 254)
Dépréciation de propriétés minières, frais d'exploration et d'évaluation reportés et immobilisations corporelles	-	-	(87 241 070)	-
<b>Recouvrement d'impôts sur les résultats (charge)</b>	28 337	(161 806)	11 125 480	(159 221)
<b>Perte nette</b>	(1 843 216)	(1 409 309)	(79 068 653)	(2 508 216)
<b>Perte nette de base et diluée par action</b>	(0,01)	(0,01)	(0,47)	(0,02)

Au :

	30 juin 2013	31 décembre 2012
	\$	\$
<b>Actif total</b>	9 111 065	95 468 766
<b>Passif non courant</b>		
Obligations découlant des contrats de location-financement	7 169	15 426
Billets convertibles	10 069 283	8 958 647
	10 076 452	8 974 073

### RESULTATS D'EXPLOITATION

La perte nette a augmenté pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2013, pour les raisons suivantes :

Tel que divulgué à la note 3 aux états financiers intermédiaires condensés non audités, la Société a déprécié ses actifs non-financiers au 31 mars 2013. Basé sur cette analyse, ses propriétés minières, les frais d'exploration et d'évaluation reportés afférents et les immobilisations corporelles ont été dépréciés pour un total de 87 241 070 \$ au 31 mars 2013.

Le recouvrement d'impôts sur les résultats pour la période de six mois close le 30 juin 2013 comparativement à la même période en 2012, est attribuable à la dépréciation discutée ci-haut enregistrée au 31 mars 2013. Cette dépréciation a eu pour impact d'éliminer entièrement le passif d'impôts différés au 31 mars 2013 et un recouvrement d'impôts différés correspondant a été constaté au cours de la période de trois mois close le 31 mars 2013.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

Depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non-financiers de la Société au 31 mars 2013, discutée ci-haut, la Société présente tous ses frais d'exploration et d'évaluation à l'état intermédiaire des résultats. Le total de ses frais, déduction faite des crédits d'impôts, représente un montant de 808 746 \$ pour la période de trois mois close le 30 juin 2013.

L'absence de dépense de rémunération à base d'action en 2013 s'explique par l'octroi d'aucune option d'achat d'actions en 2013 alors qu'en 2012, la Société avait octroyé 1 360 000 options d'achat d'actions le 30 mai 2012 à des administrateurs, dirigeants et consultants.

La diminution des dépenses de salaires et charges sociales, consultants et frais professionnels, communications et dépenses promotionnelles et dépenses de bureau pour les périodes de trois et de six mois closes le 30 juin 2013 découle de la baisse du niveau d'activité discutée à la section « Permis et Autorisations » du présent rapport de gestion ce qui exige des services de gestion moindres ainsi que des honoraires pour services professionnels inférieurs. De plus, la Société a mis fin ou n'a pas renouvelé plusieurs ententes liées aux relations avec les investisseurs, aux services financiers et stratégiques, et finalement, à la publicité en 2013.

### SITUATION DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT

Le fonds de roulement de la Société s'élevait à 860 937 \$ au 30 juin 2013 (2 375 900 \$ au 31 décembre 2012) incluant la trésorerie de 316 477 \$. Ce fonds de roulement comprend 5 276 499 \$ en crédits d'impôts à recevoir au 30 juin 2013 (3 606 099 \$ au 31 décembre 2012). La Direction estime que ces fonds ne seront pas suffisants pour permettre à la Société de poursuivre son exploitation. Tout manque à gagner pourrait être pallié de différentes façons dans l'avenir, incluant sans s'y limiter, l'émission de nouveaux titres de capitaux propres, de nouvelles mesures de réduction des dépenses ou d'autres mesures. Malgré le fait que la Direction ait réussi à obtenir du financement dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir et rien ne garantit que ces sources de financement ou ces initiatives seront accessibles à la Société ni qu'elles seront disponibles à des conditions acceptables pour la Société. Si la Direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités, et les montants réalisés à titre d'actifs pourraient être moins élevés que les montants inscrits dans les présents états financiers.

Un montant de 451 911 \$ a été utilisé pour les activités d'exploitation de la Société au cours de la période de six mois close le 30 juin 2013 (1 774 407 \$ pour la même période en 2012). La diminution des fonds utilisés va de pair avec la diminution des dépenses d'exploitation discutée dans la section « Résultats d'opérations » du présent rapport de gestion.

Les activités d'investissement de la Société correspondent principalement aux fonds utilisés pour des travaux d'exploration et d'évaluation dont le détail est divulgué aux tableaux « Frais d'exploration et d'évaluation et fournitures d'exploration » du présent rapport de gestion, l'addition aux propriétés minières et l'acquisition d'immobilisations corporelles.

La Société a droit à un crédit d'impôts remboursable relatif aux ressources pouvant atteindre 38,75 % des dépenses admissibles, ainsi qu'un crédit de droits miniers remboursable pour pertes équivalent à 16 % de 50 % des dépenses admissibles engagées financées au moyen de fonds accréditifs n'ayant pas fait l'objet d'une renonciation fiscale. Au cours de la période de six mois close le 30 juin 2013, la Société n'a reçu aucun montant en crédits d'impôts relatifs aux ressources (478 674 \$ en 2012). La Société a divulgué l'incertitude et sa position relative au recouvrement et à l'évaluation des montants de droits miniers remboursables pour pertes à recevoir dans les états financiers au 31 décembre 2012, à la note 4 « Jugements, estimations et hypothèses : Positions fiscales incertaines ».

Aucune activité de financement de la Société n'a eu lieu au cours de la période de six mois close le 30 juin 2013 à l'exception de l'encaissement le 14 janvier 2013 du second versement au montant de 2 500 000 \$ du prêt consenti totalisant la somme de 3 000 000 \$ en vertu de l'entente intervenue le 20 décembre 2012 avec Sentient Executive GP IV, Limited, faisant partie de The Sentient Group.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

### DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les huit derniers trimestres.

	30 juin 2013 (iv)	31 mars 2013 (iii)	31 déc. 2012	30 sept. 2012	30 juin 2012 (ii)	31 mars 2012	31 déc. 2011 (i)	30 sept. 2011
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits totaux	1 497	3 526	5 324	14 299	24 862	23 854	35 651	9 525
Perte nette	(1 843 216)	(77 225 437)	(954 906)	(961 991)	(1 409 309)	(1 098 907)	(5 090 768)	(741 366)
Perte nette de base et diluée par action	(0,011)	(0,460)	(0,006)	(0,006)	(0,008)	(0,007)	(0,035)	(0,005)

- (i) la perte nette résulte de la dépréciation au montant approximatif de 4 000 000 \$ de la propriété Apple, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles y afférents.
- (ii) la perte nette plus élevée est attribuable à la dépense de rémunération à base d'actions à la suite de l'octroi par la Société d'options d'achat d'actions et par une charge d'impôts courants sur les résultats causée par la renonciation de dépenses admissibles en faveur d'investisseurs qualifiés.
- (iii) la perte nette résulte de la dépréciation au montant de 87 241 070 \$ des propriétés minières de la Société, des frais d'exploration et d'évaluation reportés et des immobilisations corporelles ainsi que du recouvrement d'impôts différés au montant de 11 038 464 \$.
- (iv) la perte nette plus élevée est attribuable à la présentation, depuis l'enregistrement de la dépréciation des actifs non-financiers de la Société au 31 mars 2013, de tous les frais d'exploration et d'évaluation à l'état intermédiaire des résultats et ces frais représentent un montant de 808 746 \$ pour cette période.

### ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan.

### TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société a renouvelé une entente de services, sur une base mensuelle et effective le 1<sup>er</sup> août 2011 avec BBH, une société liée dont un dirigeant et administrateur, monsieur Guy Hébert, est également dirigeant et administrateur de la Société. Aux termes de cette entente, BBH assumera les services de gestion de la Société incluant les travaux d'exploration et d'évaluation.

Les frais et les coûts qui sont facturés à la Société par BBH couvrent notamment les services suivants :

- utilisation des locaux et des équipements de BBH pour un montant mensuel de 5 500 \$ qui sera révisé au 31 juillet de chaque année;
- des frais de gestion de 5 % sur tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation et d'achats d'immobilisations reliés à la propriété Matoush jusqu'au 15 octobre 2012;
- des frais de gestion de 10 % pour tous les frais liés à des programmes d'exploration et d'évaluation sur les autres propriétés : Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés et des frais de gestion de 5 % sur les achats liés aux projets d'exploration, les conventions d'options ou d'entreprises en coparticipation sur les propriétés Matoush Extension, Eclat, Pacific Bay-Matoush, Mistassini, Apple et éventuellement sur les autres propriétés jusqu'au 15 octobre 2012;
- gestion, administration, comptabilité et services juridiques;
- services de consultation, y compris dans le domaine géologique;
- relations avec les actionnaires et autres services jusqu'au 15 octobre 2012;
- recherche de financement jusqu'au 15 octobre 2012.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

Le conseil d'administration de la Société a approuvé l'entente de services avec BBH en l'absence de monsieur Guy Hébert. Les honoraires versés par la Société à BBH pour le personnel de BBH sont équivalents à la rémunération qui serait autrement payée par la Société à une tierce partie non liée dans l'industrie.

La Société a effectué les transactions suivantes auprès de BBH :

	Périodes de six mois closes les 30 juin	
	2013	2012
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation capitalisées dans les frais d'exploration et d'évaluation reportés		
Honoraires	355 000	1 688 000
Frais de gestion	-	337 000
À l'état des résultats		
Honoraires professionnels	97 000	537 000
Honoraires pour frais d'exploration et d'évaluation	181 000	-
Dépenses de bureau	33 000	33 000
Frais de gestion comptabilisés aux immobilisations corporelles	-	81 000

Au 30 juin 2013, les créiteurs et les charges à payer comprennent un montant de 400 000 \$ (231 000 \$ au 30 juin 2012) à payer aux parties liées. Les honoraires chargés par BBH pour les services rendus à la Société par les employés de BBH incluent une prime de 1,85 pour couvrir les avantages sociaux et autres risques assumés par BBH à titre d'employeur. Les factures de BBH sont payables sur réception.

Toutefois en respectant la clause de non sollicitation prévue à l'entente de services avec BBH, la Société a pris en considération que lors de l'émission de la licence ou d'autres événements, elle devrait engager des frais et des honoraires pour la sollicitation et l'engagement de personnel, pour la gestion de ses affaires et la réalisation de ses programmes d'exploration et de développement minier. Ainsi, la Société a convenu d'une entente de transfert de personnel avec BBH, le 8 novembre 2011, effective aussi le 1<sup>er</sup> août 2011 (« entente de transfert »).

Cette entente de transfert prévoit, entre autres, que BBH est en droit de réclamer des honoraires pour le transfert des membres de la Direction et des employés permanents de BBH à la Société. Dans l'entente de transfert, la Société s'oblige et s'engage à payer BBH pour le transfert de chaque membre de la Direction et pour le transfert éventuel de chaque employé permanent, dans les 30 jours suivant leur entrée en fonction auprès de la Société, un honoraire calculé selon un pourcentage de leur rémunération de base payable par la Société.

Lors de l'obtention de la licence de la CCSN, le 16 octobre 2012, la Société a demandé à BBH le transfert de dix membres de la Direction, qui étaient auparavant des employés de BBH et qui sont devenus, à cette date, des employés de la Société (« Membres de la Direction »).

Aux termes de l'entente de transfert, les honoraires des Membres de la Direction auparavant facturés à la Société par BBH en vertu de l'entente de services, ont cessé d'être exigibles à compter du 16 octobre 2012 et il en est de même des frais reliés à la gestion des travaux des programmes d'exploration et d'évaluation sur les propriétés minières de la Société, énoncés plus haut et à la gestion des travaux administratifs, qui sont dorénavant assumés par la Société à compter de la date du transfert des Membres de la Direction.

L'entente de transfert prévoit aussi le transfert éventuel de certains autres employés permanents de BBH qui pourraient éventuellement devenir des employés de la Société, mais qui sont encore, en date du 7 août 2013, des employés de BBH (« Employés Permanents »).

Toutes les autres dispositions de l'entente de services concernant les services encore rendus par les Employés Permanents à la Société et la charge mensuelle fixe de 5 500 \$ pour l'utilisation des locaux et des équipements de BBH continuent à être en vigueur.

# RESSOURCES STRATECO INC

## Rapport de gestion intermédiaire

30 juin 2013

---

### INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

---

	<b>Au 12 août 2013</b>
	<b>Nombre</b>
Actions ordinaires	184 528 497
Options d'achat d'actions	4 022 500
Bons de souscription	5 090 000
	<b>193 640 997</b>

---

### RISQUES ET INCERTITUDES

Les facteurs de risques sont détaillés dans le rapport de gestion de la Société inclus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé au 31 décembre 2012.

### NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR

Les nouvelles normes comptables en vigueur au cours du trimestre clos le 30 juin 2013 sont divulguées à la note 2 des états financiers intermédiaires condensés non audités de la Société.

### ÉVALUATION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La Direction maintient un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière qui lui fournit l'assurance raisonnable que les actifs sont protégés de toute perte ou d'un usage non autorisé et que l'information financière est fiable et disponible en temps opportun. Le Président et Chef de la direction et le Chef des finances ont aussi conçu ou fait concevoir des contrôles internes de l'information financière afin d'avoir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis en vue de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Il n'est survenu aucun changement important concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours de la période de trois mois close le 30 juin 2013 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société (« CIIF »).

### INFORMATION ADDITIONNELLE ET DIVULGATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé le 12 août 2013 et est conforme au *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue*, c. V-1.1, r. 24 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Ce présent rapport de gestion vise à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements d'importance liés aux résultats et à la situation financière de la Société. Il présente le point de vue de la Direction sur les activités courantes de la Société et sur ses résultats financiers courants et passés ainsi qu'un aperçu des activités à venir au cours des prochains mois. La Société divulgue régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse et autres rapports sur les sites internet de la Société ([www.strateco.ca](http://www.strateco.ca)) et de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

(Signé) Guy Hébert

---

Guy Hébert  
Président et Chef de la direction

(Signé) Yvon Robert

---

Yvon Robert  
Chef des finances